

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article151>



A Dijon, le 19 février

# Stage MI-SE le 19 février

- SNES académique de Dijon - S3 - Catégories - Non Titulaires (AED, Contractuels, Vacataires..) - Personnels de surveillance - M.I.-S.E. -



Date de mise en ligne : mercredi 7 janvier 2004

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---



La section académique du SNES organise un stage de formation et d'information syndicale ouvert à tous les MI-SE de Bourgogne, en particulier tous les candidats aux élections professionnelles. Il sera animé par **Arnaud Deliane**, responsable du secteur MI-SE au s3 de Dijon jusqu'à l'an dernier, et par **Sophie Dunand**, élue académique de la catégorie, membre du s3.

La participation à un stage syndical est un **droit légal** ouvert à tous les personnels concernés, dans la limite de 12 jours par personne (fonctionnaire ou non titulaire) et par an.

La participation à un stage syndical ne donne lieu à aucun rattrapage de service.

Une question ? Une précision ? Une hésitation ? Envoyez un [courriel](#) au secrétariat académique, et vous recevrez en retour toutes les précisions voulues.

Attention au délai ! Votre demande manuscrite d'[autorisation d'absence](#) (envoyée à la Rectrice par la voie hiérarchique) devra, le cas échéant, être déposée auprès de votre chef d'établissement **le 19 janvier au plus tard**.

Aucun chef de service ni d'établissement n'a le droit de s'y opposer.

A l'égard du SNES, votre inscription au stage peut se faire jusqu'au dernier moment, sans difficulté aucune si vous ne travaillez pas dans votre établissement ce jour-là.



Fédération Syndicale Unitaire

